

RAPPORT ANNUEL

2021

LE TREMLIN

Institut Médico-Éducatif

2 rue de Dettwiller
67200 STRASBOURG



SOMMAIRE

1	PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	1
1.1	L'organisme gestionnaire	1
1.2	L'établissement	3
1.2.1	Agrément et missions	3
1.2.2	Eléments du projet d'établissement	3
2	RAPPORT D'ACTIVITE	7
2.1	Public accompagné.....	7
2.1.1	Mouvements de l'année.....	7
2.1.2	Evolution du public	7
2.1.3	Données d'activités	8
2.1.4	Instances de participation	9
2.2	Personnel.....	9
2.3	Eléments marquants de l'année.....	11
2.3.1	Gestion du protocole sanitaire COVID.....	11
2.3.2	Pour la section polyhandicap.....	12
2.3.3	Pour la section déficience intellectuelle.....	12
2.3.4	Pour la section TSA	13
2.3.5	Pour l'UEMA	14
2.4	Démarche qualité	15
2.4.1	Bilan PACQ de l'IME au 31/12/2021.....	15
2.4.2	Projection PACQ 2022-2024	18

1.1 - L'ORGANISME GESTIONNAIRE

Apedi Alsace - Association de parents, de personnes handicapées intellectuelles et de leurs amis

60 rue de la Grossau - CS 50046 - 67027 Strasbourg cedex • Tél. 03 88 84 99 00 • siege@apedi-alsace.fr

Association à but non lucratif dont la mission est reconnue d'utilité publique, inscrite au registre des associations du Tribunal d'Instance de Strasbourg Volume XXXVIII n°65 • Nor n° INTD1516870A • Siret n°320 915 242 00244 • Affiliée à l'Unapei - Unapei Grand Est - Urapei Alsace

Président du Conseil d'administration : André Wahl

Directeur général : Jean-David Meugé

■ Les établissements et services gérés

Etablissements & services	Agrément & public accueilli	Adresse	FINESS
ENFANCE ET ADOLESCENCE			
MULTIACCUEIL Les Marmousets	30 <i>Enfants de 10 sem. à 6 ans, dont 20 à 30% enfants en situation de handicap</i>	60 rue de la Grossau 67100 STRASBOURG	NC (EAJE)
CRPEH Centre ressources petite enfance et handicap	<i>Familles & professionnels de la petite enfance</i>	33 rue du Barrage 67300 SCHILTIGHEIM	NC
CAMSP Centre d'action médico-sociale précoce	73 <i>Enfants de 0 à 6 ans présentant un handicap ou un retard de développement</i>	33 rue du Barrage 67300 SCHILTIGHEIM	670797158
PCO 67 Plateforme de coordination et d'orientation EPDA Equipe pluridisciplinaire diagnostic précoce autisme	<i>Enfants de 0 à 7 ans, atteints de troubles du neuro-développement</i>		(rattachement 670797158)
IME Le Tremplin Institut médico-éducatif	79 <i>Enfants de 3 à 16 ans, déficients intellectuels, autistes et polyhandicapés</i>	2 rue de Dettwiller 67200 STRASBOURG	670799329
SESSAD Le Tremplin Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile	32 <i>Enfants de 3 à 20 ans, déficients intellectuels et autistes</i>	2 rue de Dettwiller 67200 STRASBOURG	670795772
PCPE Pôle de compétences et de prestations externalisées	20 <i>Enfants, adolescents et adultes de 5 à 25 ans, déficients intellectuels, TSA et troubles associés</i>		(rattachement 670795772)
IMPro SIFAS Institut médico-professionnel	58 <i>Adolescents et jeunes majeurs de 14 à 20 ans, déficients intellectuels et autistes</i>	20 rue des Veaux 67800 BISCHHEIM	670797497

IME Rosier blanc Institut médico-éducatif	51 <i>Enfants de 3 à 20 ans, déficients intellectuels, autistes et polyhandicapés</i>	1 rue Ruth 67700 SAVERNE	670780469
SESSAD Rosier blanc Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile	20 <i>Enfants et adolescents de 4 à 20 ans, déficients intellectuels, autistes, polyhandicapés</i>		670002559
HEBERGEMENT ET INSERTION			
FAS Licorne Foyer d'accueil spécialisé	25 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	18 rue de Haguenau 67700 SAVERNE	670005057
FHTH Rennweg Foyer d'hébergement pour travailleurs handicapés	19 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	2 rue du Maréchal Clarke 67700 SAVERNE	670792142
SAVS Saverne Service d'accompagnement à la vie sociale	20 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	3 rue des Clefs 67700 SAVERNE	670009489
FH Travail Espérance Foyer d'hébergement pour travailleurs handicapés	33 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	18 rue François Arago 67380 LINGOLSHEIM	670792167
Foyer Pierre Samuel Foyer d'hébergement pour travailleurs handicapés	15 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	5 route de Lyon 67118 GEISPOLSHEIM	670784636
SA Travail Espérance Service d'accompagnement à la vie sociale	45 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	27 avenue Molière 67200 STRASBOURG	670009018
FH Paul Henner Foyer d'hébergement	15 (FHTH) <i>Adultes déficients intellectuels</i>	139 rte d'Oberhausbergen 67200 STRASBOURG	670006162
	30 (FAS) <i>Adultes déficients intellectuels</i>		670017698
SAS Paul Henner Structure d'accueil spécialisé	18 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	10 rue Desaix 67450 MUNDOLSHEIM	670006170
FAM Eolys Foyer d'accueil médicalisé	26 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	2 rue de l'Île des Pêcheurs 67540 OSTWALD	670013838
SAJH Structure d'activité de jour et d'hébergement	119 <i>Adultes déficients intellectuels et autistes</i>	5 rue Jean Monnet 67300 SCHILTIGHEIM	670012269
SAVS Schiltigheim Service d'accompagnement à la vie sociale	45 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	7 rue Jean Monnet 67300 SCHILTIGHEIM	670009919
TRAVAIL PROTEGE			
ESAT Anne-Claire Staubes Etablissement et service d'aide par le travail	170 <i>Travailleurs déficients intellectuels</i>	12 rue Clemenceau 67300 SCHILTIGHEIM	670002146
ESAT Travail & Espérance Etablissement et service d'aide par le travail	110 <i>Travailleurs déficients intellectuels</i>	10 rue Desaix 67450 MUNDOLSHEIM	670791243

ESAT Aux Trois Relais Etablissement et service d'aide par le travail	100 <i>Travailleurs déficients intellectuels</i>	41 rue de la Vedette 67600 SAVERNE	670792126
EA OPTIMAL ST Entreprise adaptée	10 <i>Travailleurs déficients intellectuels</i>	16 rue du général Fetter 67700 SAVERNE	NC

1.2 - L'ETABLISSEMENT

1.2.1 - Agrément et missions

L'IME « le Tremplin » accueille 79 enfants âgés de 3 à 16 ans, déficients intellectuels, autistes ou polyhandicapés.

Il est composé de quatre entités :

- la section « **polyhandicap** », qui accueille 10 enfants polyhandicapés âgés de 3 à 16 ans.
- la section « **déficience intellectuelle** » qui accueille 46 enfants âgés de 6 à 14 ans, présentant une déficience intellectuelle légère à moyenne
- la section « **autisme** » qui accueille 16 enfants âgés de 6 à 14 ans présentant des troubles envahissants du développement et une déficience intellectuelle moyenne à profonde
- l'**Unité d'Enseignement Maternelle Autisme (UEMA)** qui accueille 7 enfants de 3 à 6 ans diagnostiqués autistes.

L'IME se donne pour missions globales auprès de tous les enfants :

- l'inclusion pour favoriser les apprentissages et le « Vivre ensemble » en milieu ordinaire
- l'accompagnement précoce et la mise en place de stratégies pédagogiques, éducatives et thérapeutiques
- la guidance et l'accompagnement parental.

1.2.2 - Eléments du projet d'établissement

Ce projet d'établissement a été soumis pour avis au Conseil à la Vie Sociale (CVS) le 8 octobre 2020 et approuvé par le conseil d'administration de l'Aapei de Strasbourg le 12 octobre 2020.

■ Les annexes XXIV (Décret n°89-789 du 27 octobre 1989) fixent le cadre de l'intervention de l'IME

« Favoriser l'épanouissement, la réalisation de toutes les potentialités intellectuelles, affectives et corporelles, l'autonomie maximale quotidienne, sociale et professionnelle ».

Elles précisent que la prise en charge comporte :

« L'accompagnement de la famille et de l'entourage habituel de l'enfant ou adolescent ; les soins et rééducations ; la surveillance médicale [...] ; l'enseignement et le soutien [...] ; des actions tendant à développer la personnalité, la communication et la socialisation. »

Ces annexes définissent également la place des parents :

La famille doit être informée, associée et soutenue.

■ Éléments de projet pour la section polyhandicap (POLY)

L'accompagnement global est réalisé par une équipe pluridisciplinaire : éducative et thérapeutique (aide-médico-psychologique, accompagnant éducatif et social, moniteur-éducateur, infirmière, psychomotricienne, kinésithérapeute, ergothérapeute, orthophoniste, psychologue et médecin généraliste coordinateur).

L'accueil des enfants a lieu dans les locaux du Tremplin.

L'accompagnement proposé participe au développement de l'enfant polyhandicapé dans un espace sécurisé d'éducation de bien-être et de soins. Il est autant éducatif que thérapeutique au regard de la complexité et de la multiplicité de leurs besoins.

L'équipe thérapeutique assure les soins et participe aux moments clé de la journée (accueil, repas, changes...), mais c'est à l'équipe éducative que revient la mise en œuvre des accompagnements.

L'équipe pluridisciplinaire crée les conditions pour permettre à l'enfant de devenir plus autonome et de se construire dans un cadre de relations avec d'autres enfants, jeunes ou adultes, quelle que soit l'ampleur de ses difficultés.

Le projet s'inscrit dans un double mouvement : projeter l'enfant polyhandicapé dans un devenir au-delà de la prégnance du handicap tout en développant une attention et une vigilance à leurs besoins vitaux dans la vie quotidienne. Accompagner l'enfant polyhandicapé dans sa globalité exige une observation et une articulation minutieuse de toutes les interventions (éducatif, thérapeutique, médical) auprès de l'enfant.

Le projet de chaque enfant est élaboré en équipe pluridisciplinaire sur la base des observations et regards croisés de l'ensemble des professionnels.

■ Éléments de projet pour la section déficience intellectuelle (DI)

L'accompagnement est assuré par une équipe pluridisciplinaire : éducative, pédagogique et thérapeutique (aide-médico-psychologique, accompagnement éducatif et social, moniteur-éducateur, éducatrice de jeunes enfants, éducateur spécialisé, enseignant, psychologue, orthophoniste, psychomotricienne et médecin généraliste coordinateur).

Le dispositif d'accueil s'articule autour de l'Unité d'Enseignement, composée de 4 classes externalisées situées dans des écoles de l'Eurométropole et d' 1 classe interne dans les locaux du Tremplin. Le mercredi matin est consacré à des activités éducatives, culturelles, sportives et de loisirs.

L'accompagnement thérapeutique tient compte des spécificités comme le langage, la motricité et l'expression subjective de l'enfant en le reconnaissant comme sujet au-delà du handicap.

Les accompagnements éducatifs et pédagogiques privilégient les apprentissages, le vivre ensemble et la socialisation. Ils développent l'autonomie de l'enfant tout en prenant en compte ses compétences et ses capacités :

- au niveau des actes de la vie quotidienne ;
- de communication et de relations avec autrui ;
- pour prendre des décisions adaptées ;
- pour mener sa vie d'élève et participer à la vie sociale.

Le projet de chaque enfant est élaboré en équipe pluridisciplinaire sur la base des observations et regards croisés des professionnels.

Le travail de partenariat avec la cellule familiale permet à l'enfant de généraliser ses acquis.

■ Élément de projet pour la section troubles du spectre de l'autisme (TSA)

L'accompagnement est assuré par une équipe pluridisciplinaire : éducative, pédagogique et thérapeutique (aide-médico-psychologique, moniteur-éducateur, éducatrice pour jeunes enfants, éducateur spécialisé, enseignant, psychologue, orthophoniste, psychomotricienne et médecin pédopsychiatre).

Le dispositif d'accueil s'articule autour de l'Unité d'Enseignement qui est composée d'une classe externalisée à l'école EXEN de Schiltigheim, d'une classe interne et de 3 groupes éducatifs dans les locaux du Tremplin. Le mercredi matin est consacré à des activités éducatives, culturelles, et de loisirs.

L'accompagnement thérapeutique tient compte des particularités des troubles du spectre de l'autisme et des spécificités comme le langage, la motricité et l'expression subjective de l'enfant en le reconnaissant comme sujet au-delà du handicap.

L'équipe éducative et pédagogique soutient le travail autour :

- de l'autonomie personnelle ;
- des apprentissages transversaux ;
- des interactions sociales, de la communication, des troubles du comportement ;
- de l'inclusion et de la participation sociale ;
- des troubles sensorielles et de l'alimentation.

Le projet de chaque enfant est élaboré en équipe pluridisciplinaire sur la base des observations et regards croisés des professionnels.

Il s'agit de généraliser les apprentissages et d'utiliser les compétences acquises dans les activités quotidiennes.

■ Éléments de projet pour l'Unité d'Enseignement Maternelle Autisme (UEMA)

L'accompagnement est assuré par une équipe pluridisciplinaire : éducative, pédagogique et thérapeutique (aide-médico-psychologique, moniteur-éducateur, éducatrice de jeunes enfants, enseignante, psychologue, orthophoniste, psychomotricien et médecin pédopsychiatre).

Le dispositif d'accueil s'articule autour de l'Unité d'Enseignement qui est composée d'une classe externalisée située à l'école Ariane Icare à Strasbourg. Le mercredi matin est consacré aux réunions, aux accompagnements inclusifs et à la guidance familiale.

L'instruction interministérielle n° DGCS/SD3B/DGESCO/CNSA/2016/192 du 10 juin 2016 relative à la modification du cahier des charges national des Unités d'Enseignement Maternelle précise le cadre opérationnel.

Les enfants sont présents à l'école pour les temps consacrés aux apprentissages et à l'accompagnement médico-social dans un cadre spécifique et sécurisant permettant de moduler les temps individuels et collectifs autour :

- **d'un parcours de scolarisation** s'inscrivant dans le cadre des programmes du ministère chargé de l'éducation nationale et du socle commun de connaissances, de compétences et de culture
- **d'interventions éducatives et thérapeutiques précoces**, en lien avec le projet personnalisé de scolarisation.

Les actions pédagogiques et éducatives sont réalisées dans la classe, sur un emploi du temps établi en amont. Cet emploi du temps doit assurer la cohérence des interventions, les modulations entre temps collectifs et temps individuels, et l'identification précise des actions menées auprès des élèves par l'équipe.

L'intervention précoce implique d'« intervenir » auprès de l'enfant mais aussi de son environnement en proposant **aux parents des aides techniques et adaptatives** à même de soutenir les capacités spécifiques de leur enfant, d'éviter les handicaps additionnels (les comportements à problèmes en particulier) et d'améliorer la qualité de vie de l'enfant et de sa famille.

L'implication des parents est fondamentale pour « assurer la cohérence des interventions et des modes d'interactions avec l'enfant » ainsi que le développement et le bien-être de l'enfant et de sa famille.

■ **Les prestations d'accompagnement pour toutes les sections : POLY, DI, TSA, UEMA**

Elles reprennent les termes de SERAFIN-PH :

- les prestations de soins somatiques et psychiques ;
- les prestations pour promouvoir l'autonomie ;
- les prestations pour la participation sociale.

Elles sont décrites pour toutes les sections dans le Projet d'Établissement 2020/2025 de l'IME Le Tremplin.

2.1 - PUBLIC ACCOMPAGNE

2.1.1 - Mouvements de l'année

■ Admissions

12 jeunes ont été admis au courant de l'année 2021 dont :

- 1 enfant en section polyhandicap (à temps partiel)
- 8 enfants en section déficience intellectuelle
- 1 enfant en section autisme
- 2 enfants à l'Unité d'Enseignement Maternelle Autisme

■ Sorties

10 jeunes ont quitté l'IME au courant de l'année 2021 dont :

■ Pour la section polyhandicap

1 jeune est en période d'immersion à mi-temps à Raoul Clainchard, en attendant son admission à temps plein prévue en mai 2022. Il est accompagné par le Tremplin sur l'autre mi-temps.

■ Pour la section déficience intellectuelle

- 3 jeunes ont intégré l'IMPro SIFAS
- 2 jeunes ont déménagé (Bretagne) et sont accompagnés par un IME
- 2 jeunes filles ont été admises en internat à Diebolsheim

Faute de place en établissement pour adolescents (IMPro), les jeunes sont maintenus en IME (13 d'entre eux sont accueillis au-delà de l'âge d'agrément).

■ Pour la section autisme

1 jeune a quitté l'établissement, suite à un refus massif d'être accompagné. Il est sorti des effectifs à la demande des parents.

Faute de place en établissement pour adolescents (IMPro), des jeunes sont maintenus en IME (4 jeunes sont accueillis au-delà de l'agrément).

■ Pour l'UEMA

- 1 enfant a été admis en classe thérapeutique
- 1 enfant a intégré une Ulis école.

2.1.2 - Evolution du public

■ Pour la section polyhandicap

Ces dernières années, le profil des enfants accueillis s'est diversifié. Les derniers admis (enfants de 4 à 7 ans) présentent une déficience mentale profonde, des déficiences sensorielles, avec ou sans syndrome autistique associé, mais sans atteinte motrice sévère ; ce sont des enfants qui marchent ou en auront la capacité à plus

ou moins long terme. 3 enfants sur 10 ne marchent pas, ils évoluent en fauteuil roulant et/ou nécessitent des appareillages type coques et attelles.

■ Pour la section déficience intellectuelle

L'établissement doit faire face à une évolution du profil des enfants qu'il accompagne.

Ces changements sont à mettre en lien avec la loi N° 2005-102 du 11 février 2005 en faveur de la scolarisation des enfants handicapés. Les profils des jeunes accueillis présentent des niveaux de déficience plus importants, avec souvent des pathologies associées et/ou des troubles du comportement, et leur accompagnement s'avère plus complexe.

Lorsque les enfants présentent un profil et des besoins en adéquation avec l'inclusion scolaire ils restent scolarisés en milieu ordinaire. L'orientation vers l'IME ne se fait plus systématiquement vers 5/6 ans mais vers 10/12 ans (fin du parcours ULIS écoles). Dans ces situations, l'admission en IME est exceptionnelle en raison du manque de places et de la continuité du parcours pour les enfants admis.

L'accompagnement au-delà des 14 ans

Au 31 décembre 2021, 13 jeunes de plus de 14 ans sont accompagnés dans les classes externalisées des écoles Léonard de Vinci et Rosa Parks. Ce nouveau profil interroge les directions des écoles élémentaires qui accueillent les classes de l'IME. Les inclusions scolaires dans les classes ordinaires sont de plus en plus difficiles à mettre en place en raison de l'âge.

■ Pour la section autisme

Au regard des caractéristiques des enfants que nous accueillons et dans la logique du parcours, presque tous les jeunes adolescents devront trouver une place en IMPro. Les carences de places en secteur adultes impactent sur les possibilités de sorties de l'IME. Pour l'année 2021, 4 jeunes de plus de 14 ans continuent à être accompagnés dans l'attente d'une solution adaptée.

■ Pour l'UEMA

Le diagnostic d'autisme est posé pour tous les enfants adressés à l'Unité d'Enseignement Maternelle Autisme. Lors de la préadmission une rencontre avec le pédopsychiatre, la cheffe de service et la famille permet d'évaluer la possibilité d'admission à l'UEMA. En parallèle un temps d'observation de l'enfant par l'équipe pluridisciplinaire permet de confirmer ou d'infirmer le « profil UEMA ». Une EPE spécifique permettra de valider l'admission et la décision d'orientation sera délivrée par la MDPH.

A la fin de leur parcours en UEMA (durée maximale de 3 ans), les enfants sont orientés à l'âge de 6 ans (au plus) vers une scolarisation en milieu ordinaire dans l'école de secteur ou en Ulis TSA.

2.1.3 - Données d'activités

Les sections DI et TSA sont agréées pour accueillir 62 jeunes

IME (DI & TSA)	2018	2019	2020	2021
Capacité installée (ETP)	62	62	62	62
Nombre de jours de fonctionnement (JF)	174	174	174	174
Nombre de journées théorique (T = JFxETP)	10 788	10 788	10 788	10 788
Nombre de journées à réaliser BP (A)	10 250	10 250	10 250	10 010
Nombre de journées réalisées (R)	9 833	10 030	10 302	9 846
Taux d'activité (R/A)	95,93%	97,85%	100,51%	98,36%

La section polyhandicap est agréée pour accueillir 10 jeunes

IME (Poly.)	2018	2019	2020	2021
Capacité installée (ETP)	10	10	10	10
Nombre de jours de fonctionnement (JF)	200	200	200	200
Nombre de journées théorique (T = JFxETP)	2 000	2 000	2 000	2 000
Nombre de journées à réaliser BP (A)	1 700	1 700	1 700	1 781
Nombre de journées réalisées (R)	1 703	1 854	1 899	1 876
Taux d'activité (R/A)	100,18%	109,06%	111,71%	105,33%

La section UEMA est agréée pour accueillir 7 enfants

UEMA	2018	2019	2020	2021
Capacité installée (ETP)	7	7	7	7
Nombre de jours de fonctionnement (JF)	174	174	174	174
Nombre de journées théorique (T = JFxETP)	1 218	1 218	1 218	1 218
Nombre de journées à réaliser BP (A)	1 096	1 096	1 096	1 112
Nombre de journées réalisées (R)	1 064	1 267	1 289	1 230
Taux d'activité (R/A)	97,08%	115,60%	117,61%	110,61%

L'activité globale a été impactée par la pandémie. En 2021, nous avons pu maintenir l'ouverture des classes et groupes éducatifs. Le taux d'absentéisme est à mettre en lien avec les arrêts maladies (Covid) et situations de cas contacts aussi bien au niveau des enfants que des salariés.

Au 31/12/2021, 79 jeunes étaient accompagnés par l'IME.

2.1.4 - Instances de participation

Le Conseil de la Vie Sociale s'est réuni trois fois en 2021.

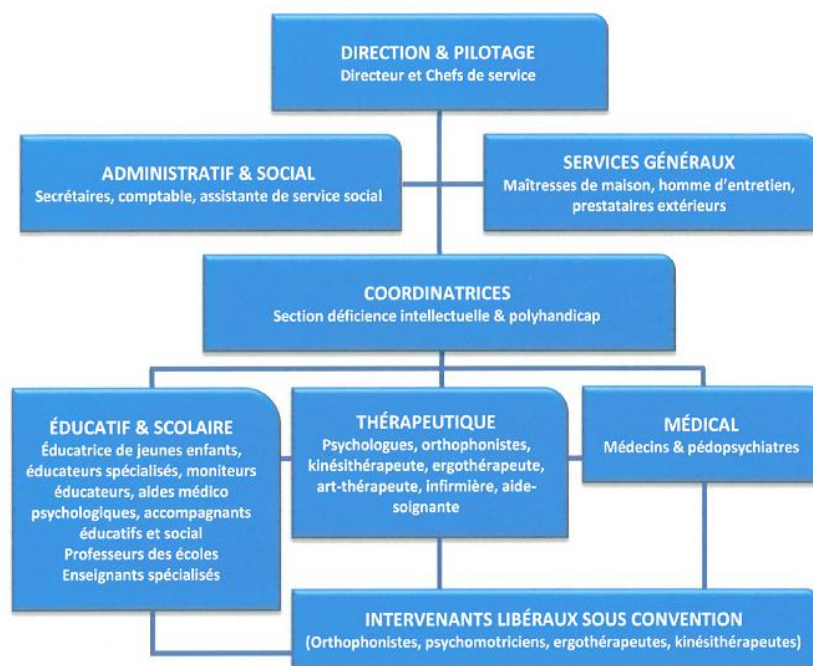
Conformément à la réglementation, les représentants des familles ont été associés aux protocoles sanitaires mis en place au sein de l'établissement.

2.2 - PERSONNEL

L'établissement est composé d'une équipe pluridisciplinaire de 55 personnes représentant 36.70 etp.

S'y ajoutent :

- 7 professeurs des écoles
- 3 apprentis Moniteur-éducateur



■ **Tableau des effectifs au 31/12/2021**

	CA 2020	CA 2021	variation
Direction/encadrement	2,50	1,50	-1,00
Directeur	0,50	0,50	0,00
Chef de service	2,00	1,00	-1,00
Administration/gestion	2,60	2,60	0,00
Secrétaire	1,00	1,00	0,00
Comptable	0,60	0,60	0,00
Coordinateur	1,00	1,00	0,00
Services généraux	5,39	4,66	-0,73
Maîtresse de maison	2,70	2,70	0,00
Surveillant de cantine	1,69	1,46	-0,23
Agent d'entretien	1,00	0,50	-0,50
Socio-éducatif	19,60	21,60	2,00
Educateur jeune enfants	3,40	3,40	0,00
AMP	4,85	5,85	1,00
Educateur spécialisé	2,90	2,90	0,00
Moniteur éducateur	8,00	9,00	1,00
Educateur technique	0,16	0,16	0,00
Moniteur d'E.P.S.	0,14	0,14	0,00
Assistante sociale	0,15	0,15	0,00
Paramédical	5,50	5,10	-0,40
Psychologue	2,15	1,65	-0,50
Psychomotricien	1,63	1,63	0,00
Orthophoniste	0,65	0,75	0,10

Kinésithérapeute	0,50	0,50	0,00
Ergothérapeute	0,40	0,40	0,00
Art-thérapeute	0,17	0,17	0,00
Médical	2,24	1,24	-1,00
Médecin	0,14	0,14	0,00
Pédopsychiatre	0,10	0,10	0,00
Infirmière	1,00	1,00	0,00
Aide-soignant	1,00	0,00	-1,00
TOTAL	37,83	36,70	-1,13

■ Mouvement du personnel

4 mouvements en 2021 :

- la psychologue de la section polyhandicap a fait valoir ses droits à la retraite (départ septembre 2021). Elle a été remplacée en novembre 2021.
- la psychomotricienne de la section polyhandicap a quitté le service en mai 2021. Elle a été remplacée en juin 2021.
- la cheffe de service des sections polyhandicap et déficience intellectuelle a quitté ses fonctions en juillet 2021. Elle a été remplacée en novembre 2021.
- une monitrice éducatrice a quitté l'UEMA en novembre 2021 elle a été remplacée en novembre 2021.

2.3 - ELEMENTS MARQUANTS DE L'ANNEE

2.3.1 - Gestion du protocole sanitaire COVID

■ Toutes les sections de l'IME

Malgré le maintien du protocole sanitaire en place depuis mars 2020, l'année 2021 a été marquée par le Covid et de nombreuses absences d'élèves mais aussi de professionnels contraints de rester à la maison pour garder leur enfant ou cas contact et positif.

Pendant les absences prolongées des enfants, les professionnels ont eu à cœur de rester en lien avec les familles et les jeunes par des appels téléphoniques réguliers afin d'assurer au mieux la continuité éducative et pédagogique.

Les inclusions, les sorties, les activités de loisirs ont été impactées par les mesures sanitaires. Les activités sportives et culturelles ont pu reprendre tout doucement à la rentrée de septembre 2021.

La stricte application et le respect du protocole sanitaire ont permis d'éviter l'exposition aux situations Covid et risques de cluster avec la fermeture de l'établissement.

Toutes les équipes éducatives de l'IME et du SESSAD ont suivi une formation collective intra-muros de 40 heures sur la fonction d'éducateur référent. Formation qui a permis une réflexion sur la pratique actuelle du rôle de l'éducateur référent et une définition concertée de cette mission dans chaque service.

2.3.2 - Pour la section polyhandicap

Une réflexion globale autour du fonctionnement de la section polyhandicap a permis une nouvelle répartition des jeunes au sein des deux groupes dès la rentrée de septembre. Ils sont désormais composés de 4 enfants pour le groupe Ginko (enfants marchants) et 6 pour le groupe Crocus.

Cette nouvelle répartition permet aux professionnels du groupe Ginko de développer de nouveaux projets, avec notamment beaucoup plus d'activités et de sorties extérieures :

- activités éducatives et de type « pédagogiques » avec le travail de pré-requis et une initiation du travail à table.
- activités sensori-motrices, motrices et de locomotion avec une promenade découverte du quartier chaque jour après le déjeuner et activité Papoo's tous les jeudis.
- activités d'ouverture sur l'extérieur pour faire vivre des expériences de socialisation aux enfants du groupe, une sortie est organisée chaque semaine dans un lieu différent (Centre commercial des Halles, parc municipaux, Ikéa,...)

Chaque mercredi, un enfant du groupe Ginko intègre le groupe Montessori présent au Tremplin afin de partager des activités avec des jeunes de la section déficience intellectuelle. En milieu de matinée, ces mêmes enfants se retrouvent à la section polyhandicap pour une activité musicale commune.

Une activité commune en médiation animale avec une intervenante extérieure fonctionne depuis le mois de janvier pour des jeunes du SESSAD, de la section autisme et de la section polyhandicap.

Avec le renouvellement de l'équipe thérapeutique (ergothérapeute, psychomotricienne, kinésithérapeute, psychologue) les interventions ont pu être réparties sur toute la semaine et les séances de rééducation et de thérapie ont été augmentées pour l'ensemble des jeunes.

La présence des thérapeutes aux temps clés de la journée (accueil, repas, change, récréation, réunions...) et dans le quotidien permet d'affiner les observations et d'enrichir le travail pluridisciplinaire.

L'embauche d'un nouveau médecin coordonnateur a permis la mise en place de réunions hebdomadaires avec les professionnels de la section polyhandicap et une meilleure coordination avec les services hospitaliers et les médecins traitants.

2.3.3 - Pour la section déficience intellectuelle

Toutes les classes et le groupe éducatif de la section ont été amenés à adapter leur organisation et fonctionnement au courant de l'année en raison de la pandémie. De nombreux changements souvent organisés dans l'urgence ont par moment fortement perturbé les élèves et mis à rude épreuve les parents (retour à domicile, changement d'encadrement...) et les équipes.

Les activités extérieures ont pu reprendre tout doucement après un long temps d'attente :

- séances hebdomadaires au Bax Bowling de Brumath pour les élèves de la classe interne.
- activités sportives au Gymnase la Concorde pour les élèves de la classe externalisée Camille Hirtz.
- séances de natation à la piscine pour les élèves des classes externalisées de Léonard de Vinci et Rosa Parks.
- séances d'activités physiques et sportives avec un intervenant de l'association Nouvel Envol tous les mercredis matin pour les élèves de la classe externalisée Rosa Parks.
- ateliers « clown théâtre » organisés dans toutes de classes
- semaine d'activité « cirque » à Graine de cirque pour les élèves de la classe externalisée Rosa Parks et 4 jeunes de la section autisme.

Quelques projets d'inclusion ont aussi pu être réalisés malgré le contexte sanitaire :

- un temps de socialisation avec la classe externalisée Louis Braille (Adèle de Glaubitz), 30 minutes par jour en cour de récréation pour les élèves de la classe externalisée Rosa Parks,
- la participation à la semaine des jeux olympiques et paralympiques pour 3 jeunes de la classe externalisée Léonard de Vinci.

Les modifications d'organisation et de fonctionnement mises en place lors de la rentrée 2020 ont été consolidées et pérennisées :

- les 5 groupes classes répartis sur les 4 sites scolaires externalisés et **une classe interne** créée dans les locaux du Tremplin. Les sites scolaires de Léonard de Vinci et de Rosa Parks accueillent les jeunes qui ont plus de 14 ans. Des projets spécifiques et adaptés à leur âge ont été mis en œuvre.
- **la modification du temps d'accueil des enfants** : 9h à 16h le lundi, mardi, jeudi, vendredi et de 9h à 12h le mercredi pour des groupes éducatifs.
- pour les professionnels, cette évolution permet une plus grande disponibilité sur les temps de présence des enfants car : plus aucun temps de réunion sur le temps d'accueil, une organisation des réunions en dehors du temps de présence des enfants qui va dans la sens de l'amélioration de l'accompagnement et de la qualité de travail.

A titre d'exemple, avant ces changements d'horaires :

- les réunions de coordination et de préparation des PPA qui avaient lieu sur le temps scolaire sont désormais programmées avant 9h ou après 16h ;
- les intervenants extérieurs étaient souvent sollicités pour rester auprès des jeunes (activités occupationnelles) lors des réunions. Avec la nouvelle organisation, les professionnels et les intervenants proposent ensemble des projets communs en lien avec les projets de classes ;
- les réunions d'équipe (pluridisciplinaire, binômes (enseignants/éducateurs) enseignants, équipe éducative) qui se tenaient environ une fois par mois ont désormais lieu chaque lundi de 16h30 à 18h, réunions hebdomadaires indispensables pour une section qui fonctionne sur 5 sites différents.

2.3.4 - Pour la section TSA

L'année a été marquée par une **nouvelle organisation des groupes** compte tenu de la présence de 4 adolescents âgés de 14 à 17 ans. Pour ce groupe « d'adolescents », un projet spécifique a été pensé avec pour objectifs de :

- développer des compétences sociales par le biais d'activités de loisirs ou culturelles : agir au sein d'un groupe de pairs et avec d'autres adolescents et adultes ;
- développer des compétences de travail : apprendre des gestes techniques simples, aider un adulte sur une tâche simple, apprendre à mieux s'organiser (cuisine, travaux manuels utiles à la collectivité, loisirs, loisirs créatifs, sorties culturelles) ;
- préparer la sortie de l'établissement vers un établissement pour adolescents, type IMPro ;
- vivre des expériences avec des jeunes de son âge et partager des centres d'intérêts.

Un groupe de quatre enfants a pu bénéficier d'un atelier hebdomadaire de **médiation animale « un poil humain »** dans l'optique d'améliorer la communication et la relation grâce à l'animal comme médiateur.

Le **partenariat avec les musées de Strasbourg** a pu continuer malgré la crise sanitaire : le musée est venu à nous ! En effet, l'intervenant a accepté de se déplacer au Tremplin. Ont été travaillés le décryptage d'œuvres

d'art, l'initiation à diverses techniques artistiques de dessins et de peinture ainsi que l'appropriation et la reproduction d'œuvres.

Les enfants de la **classe spécialisée EXEN** ont bénéficié de nombreuses inclusions collectives au sein de l'école : des activités artistiques (danse et musique avec un intervenant extérieur), des activités sportives, des activités circassiennes, des activités de découverte de la nature, sous forme de cycle ou de sorties ponctuelles et en partenariat avec les classes de CE2 et de CM1.

L'équipe pluridisciplinaire s'est inquiétée pour un jeune qui montrait d'importants troubles du comportement (beaucoup d'hétéro et d'auto agressivité). Le **partenariat existant avec le CRA** (Centre Ressources Autisme) a permis l'intervention d'une psychologue sur le site. Ses observations et analyses du comportement ont facilité la prise de recul et le réajustement des axes de l'accompagnement.

La présence systématique du médecin pédopsychiatre lors des réunions de présentation du Projet Personnalisé d'Accompagnement avec la famille permet d'aborder l'accompagnement avec la prise en compte de toutes ses spécificités, y compris sur le plan somatique.

2.3.5 - Pour l'UEMA

L'année 2021 a été marquée par un turn-over important des membres de l'équipe.

Les enfants de l'UEMA ont été accompagnés successivement par 3 enseignantes (au lieu d'1) et 6 éducateurs (au lieu de 3, certains formés, d'autres pas).

La réduction du temps de travail de la psychologue (1 ETP à 0,5 ETP) a permis l'embauche d'un 4^{ème} encadrant éducatif comme préconisé dans le cahier des charges.

L'impact de ces mouvements sur les enfants est indéniable : les nombreux remplacements, la nécessité de former les nouveaux salariés, le manque de stabilité et de repères pour les enfants perturbent les accompagnements et compromettent l'acquisition optimale de nouvelles compétences.

L'accompagnement a été réorganisé à partir de septembre 2021.

Le temps de présence des enfants au sein de l'école a été modifié pour être aligné sur les horaires de l'école Ariane Icare. Cet aménagement du rythme facilite les inclusions scolaires des enfants l'après-midi dans les autres classes de l'école (jusqu'à 16h au lieu de 15h30).

Pour les professionnels, les mercredis sont réservés au travail avec les familles (guidances, suivis), et aux accompagnements en centre de loisirs.

L'année 2021 a aussi été marquée par la mise en place de séances PACT (Pediatric Autisme Communication Therapy) : c'est une thérapie indirecte, qui repose sur le film de séquences de jeux parents/enfants. Elle a pour objectif de faciliter le développement de compétences pré-linguistiques et communicationnelles qui renforcent l'émergence d'un langage pourvu de sens.

Il s'agit d'un travail collaboratif qui associe les connaissances et savoir-faire du thérapeute sur la communication et les compétences, et les savoirs du parent sur son propre enfant. A chaque séance, un film d'une dizaine de minutes du jeu du parent avec son enfant est réalisé et sert de support à la discussion. Il permet d'identifier les comportements qui favorisent la communication de l'enfant et de définir des objectifs à mettre en place quotidiennement à la maison.

Un enfant de l'UEMA et sa maman ont pu bénéficier de séances avec l'orthophoniste du service formée à la PACT. Cet enfant, non verbal à son arrivée à l'UEMA, a progressivement développé une communication verbale intentionnelle et peut désormais exprimer de petites phrases porteuses de sens.

Les effets de la PACT sont renforcés par l'accompagnement éducatif, pédagogique et thérapeutique de l'ensemble de l'équipe et la collaboration de la famille.

2.4 - DEMARCHE QUALITE

Dans le cadre de la fusion au 1^{er} janvier 2021 et de la réorganisation des fonctions supports, une direction Qualité et Systèmes d'Informations a été créée. Pour la mission Qualité, un binôme a été nommé qui assure coordination et appui aux établissements et services.

La Qualité est conduite en collégialité avec le directeur d'établissement qui en porte la responsabilité et en garantit la mise en œuvre et le suivi au quotidien.

Le nouveau périmètre, résultant de la réunion de trois organisations avec des pratiques diverses, a nécessité prioritairement la définition et la structuration des missions du binôme Qualité, ainsi qu'un état des lieux de la démarche Qualité avec la direction de l'établissement.

En octobre 2021, un premier rapport a restitué un état de la situation, en ciblant principalement les outils de la loi 2002-2, le plan d'amélioration continue de la qualité (PACQ), les instances/moyens de participation des parties prenantes. Un plan d'action global a été proposé en conclusion du rapport. Concerté en comité de direction, il a été validé par le conseil d'administration début décembre 2021. Sa mise en œuvre a démarré fin 2021.

Au vu de la situation Covid-19 toujours tendue en 2021, l'adaptation constante de l'accompagnement et la réorganisation permanente des services en fonction des protocoles sanitaires successifs a mobilisé fortement les équipes et ralenti l'avancée du plan d'action initial.

La démarche d'amélioration continue et son PACQ ont été réinterrogés dans leur globalité en 2021 par l'établissement avec l'appui du binôme qualité. Dans le cadre de la nouvelle organisation de l'Apédi Alsace, plusieurs objectifs communs à l'ensemble des établissements ont été regroupés en actions transversales portées par l'une ou l'autre direction support.

Le logiciel Arsene© de l'AnCreai est l'outil actuel du suivi du PACQ (évaluation, suivi PACQ, fiches actions...). L'outil est amené à évoluer au regard de la réforme des évaluations et du nouveau référentiel.

2.4.1 - Bilan PACQ de l'IME au 31/12/2021

Au 31/12/2021, on note l'achèvement de 31 objectifs opérationnels dont les travaux ont été finalisés en 2020 et 2021.

REFERENTIEL Outil ARSENE	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ECHÉANCE
1 - PROJET D'ETABLISSEMENT		
1.2.2 - L'offre de service évoluée au regard des besoins	ACHEVÉ : Repenser et adapter l'aménagement des locaux	Sept 2021
	ACHEVÉ : Faire évoluer le dispositif d'accompagnement afin de pouvoir proposer un parcours en classes externalisées et un parcours en groupes éducatifs (avec passerelles)	Sept 2021
	ACHEVÉ : Proposer un accompagnement adapté aux jeunes de plus de 14 ans en attente d'une solution adaptée.	Sept 2021

1.4.3 - Les principes de la personnalisation et la contractualisation des prestations sont explicités	ACHEVÉ : Définir le rôle et les missions du référent de l'enfant/adolescent	Déc 2021
1.5.2 - Le projet est élaboré selon une méthode participative	ACHEVÉ : Prévoir la participation des enfants/adolescents/représentants légaux à l'élaboration du projet.	Juin 2020
2 - DROITS ET PARTICIPATION DES USAGERS		
2.1.2 - Les règles relatives à l'hygiène et aux soins sont connues et appliquées	ACHEVÉ : Finaliser et valider la procédure pour faire face aux comportements à problèmes et situations de crises	Juin 2021
2.2.1 - La procédure d'admission permet l'égalité de traitement des demandes d'entrée dans la structure	ACHEVÉ : Formaliser la procédure liste d'attente	Juin 2021
2.4.4 - Une culture de la bientraitance est initiée et favorisée	ACHEVÉ : Favoriser le partage des informations au quotidien	Déc 2021
2.5.1 - La participation des représentants légaux dans l'accompagnement de l'enfant/adolescent/jeune majeur est recherchée	ACHEVÉ : Planifier et organiser des réunions thématiques avec les familles	Sept 2021
	ACHEVÉ : Elaborer un outil, support de communication avec les enfants et les familles (sur le quotidien de l'enfant)	Sept 2021
3 - PROJET PERSONNALISE		
3.1.1 - Un dossier unique de l'usager est constitué conformément à la réglementation en vigueur	ACHEVÉ : Informer sur l'existence et la possibilité d'accéder au dossier de l'enfant	Janv 2021
3.2.2 - Chaque projet personnalisé est élaboré en équipe pluridisciplinaire	ACHEVÉ : Réactualiser la procédure PPA, les outils et les trames existantes	Déc 2021
3.2.3 - L'avis de l'enfant/adolescent/jeune majeur (et/ou son représentant légal) est systématiquement recueilli pour les actions proposées dans le projet personnalisé et leur mise en œuvre	ACHEVÉ : Développer des outils de communication augmentée et adaptée aux besoins des enfants et des parents	Janv 2021
	ACHEVÉ : Assurer une veille active du suivi du PPA	Janv 2021
	ACHEVÉ : Formaliser les critères et échéances d'évaluation du PPA	Janv 2021
3.2.4 - Chaque projet personnalisé est évalué annuellement en équipe pluridisciplinaire et avec l'enfant/adolescent/jeune majeur (et/ou son représentant légal)	ACHEVÉ : Développer la coordination et le partenariat entre le médecin traitant et le médecin de l'établissement	Janv 2021

3.4.5 - Un bilan des capacités, des réalisations et des difficultés de l'enfant/adolescent/jeune majeur en vue de la sortie de la structure est réalisé et anticipé	ACHEVÉ : Formaliser la procédure de sortie de la structure, de fin de prise en charge/d'accompagnement	Juin 2020
3.4.6 - Une bonne information sur le travail et le rôle des professionnels contribue au repérage de l'enfant/adolescent/jeune majeur	ACHEVÉ : Informer systématiquement les familles sur les changements de professionnels et communiquer davantage sur l'accompagnement proposé et la vie de l'établissement	Janv 2021
4 - L'ETABLISSEMENT DANS SON ENVIRONNEMENT		
4.1.3 - Des informations sur la structure, ses missions, ses ressources sont régulièrement diffusées	ACHEVÉ : Informer davantage les partenaires externes de l'accompagnement sur les missions et le fonctionnement de l'établissement	Janv 2021
4.3.4 - La structure développe des partenariats	ACHEVÉ : Formaliser et signer les conventions avec les partenaires	Janv 2021
	ACHEVÉ : Développer les rencontres inter-institutions	Janv 2021
	ACHEVÉ : Organiser des évènements, rencontres avec les partenaires pour travailler l'ouverture sur l'extérieur	Déc 2021
5 - ORGANISATION ET RESSOURCES		
5.2.2 - Le plan de formation continue est un outil de gestion des ressources humaines prenant en compte les besoins en nouvelles compétences	ACHEVÉ : Renforcer la formation des professionnels à l'évolution de la population accueillie	Janv 2021
	ACHEVÉ : Formaliser la fonction d'éducateur référent	Déc 2021
	ACHEVÉ : Former les professionnels à la responsabilité d'exercer le rôle d'éducateur référent	Déc 2021
	ACHEVÉ : Mettre en œuvre les nouvelles fonctions de l'éducateur référent	Déc 2021
	ACHEVÉ : Mutualiser la formation et le développement des compétences de tous les salariés (anciens et nouveaux) en interne ACHEVÉ : Informer sur les thématiques de la santé, les RBPP ANESM et HAS (en interne, colloques, forums, conférences)	Sept 2021
5.5.3 - Le système d'information est conforme aux exigences réglementaires	ACHEVÉ : Favoriser et faciliter le partage des informations entre professionnels au quotidien (ex : mise en place de la réunion COPIIL UEMA...)	Déc 2021
A critériser	ACHEVÉ : Interroger la gestion des déchets (alimentation et papiers)	Déc 2021
	ACHEVÉ : Passer progressivement à un parc automobile hybride ou électrique	-

2.4.2 - Projection PACQ 2022-2024

■ PACQ établissement

Le PACQ 2022-2024, en cours, compte 10 objectifs opérationnels « à réaliser », ainsi qu'un chapitre dédié au suivi des outils de la loi 2002-2.

Un projet de DUI (dossier unique individuel informatisé de l'utilisateur) commun à l'ensemble des établissements et services est en réflexion dans le cadre du programme ESMS numérique. Une dynamique est engagée dans ce sens sur 2022/2023.

2022 sera l'année d'appropriation de la nouvelle réforme de l'évaluation (direction et équipe) et la mise en place des outils associés. Cette démarche est coordonnée transversalement puis sera déclinée dans sa partie opérationnelle par établissement ou service.

■ Actions transversales

Une trentaine d'objectifs ou d'actions, relevés à l'occasion de la révision du PACQ de l'établissement, sont à ajuster au périmètre de l'Apedi Alsace et à (re)communiquer ; d'autres sont à retravailler transversalement au niveau des fonctions supports : Direction Générale, Finances, Ressources Humaines, Services généraux, Qualité et SI.

Denis DUDENHOEFFER

Directeur de l'IME Le Tremplin